



De : OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LUTTE  
ANTI-TERMITES (ORLAT)

Nom : Jérôme VUILLEMIN

RUE COMORAPOUILLÉ  
BP 38 - 97440 SAINT-ANDRE

Tél. : 0262 58.87.90 - 0692 86 57 69

Fax : 0262 58 17 26

Courriel : jerome.vuillemin@cm-reunion.fr



Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat

de  
**La Réunion**

A : Technichem

Fax : 0032 71 81 02 47

Date : 13 mars 2008

Nbre de pages : 7  
(celle-ci comprise)

Remise urgente

Pour information

Réponse au plus vite

Veuillez commenter

Objet : Rapport essai 04/07RD

Bonjour Marcel, et Christophe,

Voici le rapport correspondant à l'essai sur Technivert 1% de perméthrine.  
Celui-ci est également envoyé par courrier.

Bonne réception, Amicalement.

Jérôme VUILLEMIN

**ORLAT**  
Chambre de Métiers  
CFA de St André  
Rue Comorapoullé - B.P. 38  
97440 Saint-André  
Tél : 0262 58 87 90 - Fax : 0262 47 41 24



## Observatoire Régional de Lutte Anti-Termites



Assistance technique dans le développement d'un  
produit de type barrière physico-chimique  
Vérification de l'efficacité d'une formulation  
(épaisseur et concentration en matière active)

### **RAPPORT D'ESSAI N° 04/07RD** **Selon proposition N° 04/07RD**

Demandeur : Technichem S.A.  
Dossier suivi par M.M. Marcel et Christophe PIEN

Ce document comporte 5 (cinq) pages de rapports d'essais. Sa reproduction n'est autorisée que sous sa forme intégrale.  
Les résultats mentionnés dans ce rapport d'essai ne sont applicables qu'à la substance d'essai remise au laboratoire et telle que décrite  
dans le présent document.

**1. Matériel et Méthodes :**

<b>Méthode d'essai</b>	Protocole réalisé selon la base de la norme NF EN 118 adapté aux conditions locales de La Réunion et aux objectifs de l'essai. Les adaptations sont décrites dans la proposition N° 04/07RD
<b>Désignation commerciale de la substance d'essai</b>	Technivert
<b>Nature de la substance d'essai</b>	Perméthrine 1%
<b>Présentation de la substance d'essai</b>	Pâte liquide type Peinture
<b>Nature de la matrice neutre</b>	Technicryl siloxane
<b>Présentation de la matrice neutre</b>	Pâte liquide type Peinture
<b>Echantillons fournis par</b>	Technichem via Stop Insectes
<b>Date de réception des échantillons à l'ORLAT</b>	24 Août 2007

***Composition en Matières Actives de la substance d'essai***

<b>Matière Active</b>	<b>Selon le fabricant</b>
Perméthrine	1%

Ce document comporte 6 (six) pages de rapports d'essais. Sa reproduction n'est autorisée que sous sa forme intégrale.  
Les résultats mentionnés dans ce rapport d'essai ne sont applicables qu'à la substance d'essai remise au laboratoire et telle que décrite dans le présent document.

## RAPPORT D'ESSAI N° 04/07RD

<b>Date de mise en présence</b>	17 décembre 2007
<b>Espèce de termites utilisée</b> <b>Provenance</b>	<i>Coptotermes gestroi</i> Elevage ORLAT N°4
<b>Description des dispositifs utilisés</b>	<p>La substance d'essai est déposée sur des éprouvettes de Pin à l'aide d'un étaleur de films peinture. Deux couches de 120 microns sont déposées sur chacune des 8 éprouvettes "test" en respectant un temps de séchage de 2h entre les deux couches.</p> <p>De la même manière, 4 éprouvettes "témoin 1" sont réalisées en utilisant la matrice sans matière active (Technicryl siloxane).</p> <p>4 éprouvettes "témoin 2" constituées de Pin non traité sont également utilisées.</p> <p>Les éprouvettes sont mises en contact des termites selon le protocole décrit dans la norme NF EN 118 adapté. Les adaptations sont décrites dans la proposition N° 04/07RD.</p>
<b>Contrôles prévus</b>	2 fois par semaine
<b>Fin de l'essai</b>	Mortalité totale des termites dans les dispositifs "test" ou 8 semaines au maximum
<b>Validité de l'essai</b>	L'essai est valide si les 4 éprouvettes "témoin 2" présentent une cotation 4 et que les groupes de termites correspondants présentent un taux de survie d'au moins 50%.

Ce document comporte 6 (six) pages de rapports d'essais. Sa reproduction n'est autorisée que sous sa forme intégrale.  
Les résultats mentionnés dans ce rapport d'essai ne sont applicables qu'à la substance d'essai remise au laboratoire et telle que décrite dans le présent document.

2. Résultats :

Dispositifs "Test"		Date de mise en présence : 17/12/2007	
Code dispositif	Date mortalité totale	Dégâts observés	Cotation
Test 1	27/12/2007	Aucun	0
Test 2	27/12/2007	Aucun	0
Test 3	21/12/2007	Aucun	0
Test 4	21/12/2007	Aucun	0
Test 5	21/12/2007	Aucun	0
Test 6	02/01/2008	Aucun	0
Test 7	27/12/2007	Aucun	0
Test 8	02/01/2008	Aucun	0

Dispositifs "Témoin 1"		Date de mise en présence : 17/12/2007 Date de fin d'essai (8 semaines) : 08/02/2008	
Code dispositif	Nombre de termites survivants après 8 semaines (% de survivants)	Dégâts observés	Cotation
Témoin 1.1	212 ouvriers (84.8%) 3 soldats (30%)	Forage profond (> 3 mm) + cavernes	4
Témoin 1.2	184 ouvriers (73.6%) 6 soldats (60%)	Forage profond (> 3 mm) + cavernes	4
Témoin 1.3	178 ouvriers (71.2%) 8 soldats (80%)	Forage profond (> 3 mm) + cavernes	4
Témoin 1.4	130 ouvriers (52%) 7 soldats (70%)	Forage profond (> 3 mm) + cavernes	4

Ce document comporte 6 (six) pages de rapports d'essais. Sa reproduction n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Les résultats mentionnés dans ce rapport d'essai ne sont applicables qu'à la substance d'essai remise au laboratoire et telle que décrite dans le présent document.

**RAPPORT D'ESSAI N° 04/07RD**

<b>Dispositifs "Témoins 2"</b>		<b>Date de mise en présence : 17/12/2007 Date de fin d'essai (8 semaines) : 08/02/2008</b>	
<b>Code dispositif</b>	<b>Nombre de termites survivants après 8 semaines (% de survivants)</b>	<b>Dégâts observés</b>	<b>Cotation</b>
Témoins 2.1	164 ouvriers (65.6%) 7 soldats (70%)	Forage Traversant + cavernes	4
Témoins 2.2	201 ouvriers (80.4%) 4 soldats (40%)	Forages profonds (> 3 mm) + cavernes	4
Témoins 2.3	160 ouvriers (64%) 8 soldats (80%)	Forages Traversant + cavernes	4
Témoins 2.4	201 ouvriers (65.6%) 6 soldats (60%)	Forage Traversant + cavernes	4

Ce document comporte 6 (six) pages de rapports d'essais. Sa reproduction n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Les résultats mentionnés dans ce rapport d'essai ne sont applicables qu'à la substance d'essai remise au laboratoire et telle que décrite dans le présent document.

### 3. Avis et interprétation:

Les résultats démontrent l'efficacité du Technivert (1% de perméthrine) à empêcher le passage des termites lorsque ce produit est appliqué sur du bois à raison de deux couches de 120 microns puisque dans les 8 dispositifs "test" aucune dégradation n'a été observée. De plus, la mortalité totale des termites dans les 8 dispositifs est rapide (100% de mortalité obtenue entre 4 et 16 jours). Ces résultats permettent d'émettre l'hypothèse que le produit induit la mort des termites par contact.

Les éprouvettes des dispositifs "témoin 1", après 8 semaines d'essai, sont fortement dégradées par les termites, de nombreuses cavernes y ont été creusées (cotation 4 selon la norme NF EN 118). A l'issue de l'essai le taux de survie moyen des ouvriers dans les 4 dispositifs est de 70,4%.

De même, les éprouvettes des dispositifs "témoin 2", après 8 semaines de mise en présence, connaissent de nombreuses dégradations (attaques traversantes et cavernes - cotation 4). Le taux de survie à l'issue de l'essai est supérieur à 50% dans les 4 dispositifs. L'essai est donc Valide.

Nous vous rappelons que cet essai n'est pas suffisant pour qualifier le produit dans sa mise en œuvre finale ; des essais complémentaires sont nécessaire à cette qualification.

Fait Pour valoir ce que de droit, le 13 Mars 2008 à St André.

**ORLAT**  
Chambre de Métiers  
CFA de St André  
Rue Comorapoullé - B.P. 38  
97440 Saint-André  
Tel : 0252 58 87 90 - Fax : 0262 47 41 24  
Responsable de l'Observatoire Régional  
de Lutte Anti-Termites

Ce document comporte 6 (six) pages de rapports d'essais. Sa reproduction n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Les résultats mentionnés dans ce rapport d'essai ne sont applicables qu'à la substance d'essai remise au laboratoire et telle que décrite dans le présent document.